

PRÉSENTS Madame Pascale LICARI, Maire

Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENTELLI, Monsieur Benoît VENNIN, Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoints, Monsieur Jean-Marie THOUVENOT, Madame Mélanie NOSSEN, Madame Catherine BEDOT, Monsieur William CAYZAC, Monsieur Pierre DUGUA, Madame Frédérique JOMAIN-QUENIN, Madame Aurélie DUMAS, Monsieur Didier GUERIN, Madame Brigitte BELIN, Madame Corinne TEISSIER, Monsieur Michel LINTZ

POUVOIR : Madame Aurélie DUMAS à Monsieur Marc VANCAYSEELE (en cours de séance)

ABSENT EXCUSÉ : Madame Jessie BORTOLIN

Nomination du secrétaire de séance

Monsieur Marc VANCAYSELLE
A l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2019

A l'unanimité

Délibérations

2019-36 Parc Naturel Régional des Alpilles / Modification des statuts

Madame LICARI précise que la modification des statuts a été impulsée par la Région, qui est à la recherche d'économies budgétaires. Cette dernière a été suivie par le Département. Les communes, pour le moment, se laissent encore le choix d'indexer ou non les cotisations.

Adopté à **l'unanimité**

2019-37 Assemblées / Dissolution du Syndicat Intercommunal de Sécurité Civile de la Vallée des Baux

Madame LICARI précise que les quatre communes adhérentes du SIVU sont Maussane, Le Paradou, Les Baux et Mouriès.

Adopté à **l'unanimité**

2019-38 Remboursement de frais à Monsieur Marc VANCAYSEELE dans le cadre des stages sportifs 2019 – Piscine de Saint-Martin-de-Crau

Adopté à **l'unanimité**

2019-39 Associations / Subvention à la FNACA

Monsieur VANCAYSEELE indique qu'il s'agit de l'achat d'un drapeau neuf pour l'Amicale. Les communes de Maussane et des Baux de Provence ont également voté une subvention de 300 €.

Adopté à l'**unanimité**

2019-40 Affaires scolaires / Tarifs cantine 2019-2020

Adopté à l'**unanimité**

2019-41 Affaires scolaires / Convention relative au transport scolaire

Adopté à l'**unanimité**

2019-42 Ressources humaines / Mise à disposition de service / Convention avec la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles

Madame LICARI informe les membres du conseil que cette convention concerne la mise à disposition d'un agent pour le service des affaires scolaires. Cette solution a été mise en place suite au départ d'un agent administratif de la mairie.

Adopté à l'**unanimité**

Madame DUMAS quitte la séance

2019-43 Ressources humaines / Vacances

Madame TEISSIER demande s'il y a des difficultés avec le personnel en place.

Madame LICARI indique qu'il n'y a pas de difficulté, mais suite au réaménagement du profil de poste d'un agent qui intervenait sur l'école élémentaire, il convient de réorganiser et renforcer les effectifs, en matière de surveillance.

Madame VINCENTELLI ajoute que le nombre d'enfants inscrits à la cantine de l'école élémentaire est en forte augmentation. L'équipe de la cantine prévoit, de nouveau, la mise en place de deux services.

Adopté à l'**unanimité**

2019-44 Ressources humaines / Modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents municipaux

Adopté à l'**unanimité**

2019-45 Culture / Convention de partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône / Saison 13

Adopté à l'**unanimité**

Le secrétaire de séance
Marc VANCAYSEELE

